

## SOCIETE CIVILE ENVIRONNEMENTALE DE LA RDC



Groupe de Travail Climat REDD Rénové

COMITE DE PILOTAGE

### **NOTE D'INFORMATION SUR LA MISE EN DES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER DE RESTRUCTURATION DE NGANDA2**

Chers membres et différents invités !

Pour coordonner l'accompagnement du processus REDD+ et donner une plus grande efficacité à la participation de la société civile, les organisations de la société civile environnementale ont mis en place le Groupe de Travail Climat-REDD, GTCR en sigle. Le GTCR a été ainsi identifié comme l'interlocuteur attitré représentant la société civile nationale dans tout ce processus.

Cette structuration de la société civile autour de la thématique REDD+ a bénéficié d'un appui technique et financier de la Rainforest Foundation Norvège (RFN) et du PNUD aussitôt le processus REDD+ lancé. Cet appui a permis au GTCR d'atteindre plusieurs objectifs au nombre desquels on peut citer, notamment :

- Le renforcement des capacités des membres de la société civile à travers le pays ;
- La participation aux différents chantiers de la REDD+ ;
- La participation des membres de la société civile à certains fora internationaux sur la REDD+ et le changement climatique ;
- Les plaidoyers en faveur des Peuples autochtones et Communautés Locales ;
- La professionnalisation de la société civile dans la REDD+ en RDC.

Le processus mis en place a été cependant buté devant plusieurs contraintes d'ordre organisationnel et fonctionnel.

Ceci a conduit à l'organisation d'une évaluation par les OSC sous l'égide du PNUD et la RFN. De cet atelier d'évaluation organisé en septembre 2013, il en est ressorti que le GTCR souffrait effectivement d'absence de vision et d'objectifs clairs.

A l'issue, une feuille de route a été élaboré et un comité ad-hoc GTCR mis en place avec pour mission de mettre en œuvre les 8 axes de la feuille de route, à savoir:

1. Faire un diagnostic organisationnel des membres actuels et membres potentiels du GTCR (cartographie et matrice de couverture) et définir la qualité des organisations qui pourront être membres et les principes d'adhésion au GTCR ;
2. Identifier et cartographier les compétences existantes dans le GTCR au niveau central, provincial et local, ainsi que les besoins en renforcement de capacités et proposer un plan de renforcement de capacités pour le GTCR (avec un accent sur le renforcement de capacités des femmes, des jeunes et des peuples autochtones);
3. Evaluer le système de communication actuel du GTCR, et en consultation avec ses membres au niveau central, provincial et local, développer un système de communication interne et externe approprié qui permettra au GTCR d'atteindre ses objectifs (avec un accent sur la participation des femmes, des jeunes et des peuples autochtones) ;
4. Développer un plan de communication adapté à la diversité des membres du GTCR (avec un accent sur la participation les femmes, des jeunes et des peuples autochtones) ;
5. Développer une stratégie pour augmenter la participation des femmes, des peuples autochtones, des jeunes et de leurs organisations (avec un accent sur la participation des femmes, des jeunes et des peuples autochtones) ;
6. Evaluer le mode de fonctionnement et de structuration actuel du GTCR et proposer une structuration qui permettra au GTCR d'atteindre ses objectifs (avec un accent sur la participation les femmes, des jeunes et des peuples autochtones);
7. Organiser un Atelier National de restructuration.

Ainsi, entre février 2014 et Mai 2015 ces différentes études ont été réalisées. Et du 01-04 septembre 2015 les délégués issus de plusieurs structures de la société civile environnementale au niveau national et provincial se sont réunis à NGANDA2 (en dépit de la grandeur du pays, les procédures administratives et financières et la complexité des rapports entre membres de deux GTCR ) se sont engagés pour la dynamique REDD vers une vision signant l'acte d'engagement de NGANDA2 pour mettre en place le GTCR-Rénové.

Et cet acte avait décidé ce qui suit :

1. la mise en place d'un Comité pédagogique composé respectivement de: René Ngongo, Alain Parfait Ngulungu, Rigobert Mola et Chouchouna Losale, Blaise Mudodosi, Serge Ngwato et Serge Tshilewu pour assurer la compilation des textes de base et sa transmission au niveau des différentes provinces;
2. Le changement de la dénomination GTCR, au GTCR Réformé ou Rénové ;
3. La finalisation des rapports, du draft des textes de base et la gestion des affaires courantes du GTCR sont assurées par le Comité pédagogique avant la mise en place du Conseil d'Administration endéans 5 semaines ;
4. L'organisation des réunions de désignation des représentants de Kinshasa le 12 septembre 2015 à Kinshasa ;

Pour concrétiser ces recommandations, le comité ad hoc a facilité en date du 12 septembre 2015 l'organisation de l'atelier de désignation de 4 représentants de Kinshasa pour le compte du Conseil d'Administration/COPIL GTCRR en tenant compte de la représentativité (jeune, femme, PA et sage) qui devront prendre le commandement en lieu et place de la commission ad hoc pour poursuivre du processus de restructuration.

Et ces 4 membres du COPIL ont reçu le mandat :

- 1. d'organiser des ateliers provinciaux pour faciliter la désignation des 7 autres membres du COPIL et mettre en place les comités d'orientations provinciales ainsi les coordinations provinciales (12 coordinations) ;**
- 2. d'organiser une session extraordinaire du COPIL pour finaliser les statuts, RI et proposer le Tdr pour la désignation du cabinet indépendant devant recruter les techniciens de la coordination.**

Et les 11 membres ont reçu comme mandat :

- 1. de doter le GTCRR d'une personnalité juridique ;**
- 2. de recruter le cabinet pour recrutement de l'équipe de la coordination ;**

- 3. de mobiliser les financements pour le bon fonctionnement du GTCRR et de ces organes au niveau national et provincial ;**
- 4. de suivre les différents chantiers REDD+ au niveau international, régional et national.**

☞ Ainsi Trois ans après, la restructuration(2015-2018) ; Nous délégués , sommes réunis une fois de plus dans la messe de la grande famille GTCR-Rénové pour voir un peu où en sommes-nous depuis qu'on a quitté NGANDA2 ?

Et les efforts des uns et des autres ont permis que le GTCRR aujourd'hui:

- **-soit reconnu légalement (obtention du F92, avis favorable) et légitimement (note d'identification du GTCRR comme l'unique interlocuteur dans le cadre de la REDD+ EN Rdc) ;**
- **Ait eu des organes de gouvernance au niveau national recruter par un cabinet et au niveau provincial désigner d'une manière consensuelle ;**
- **Ait eu des financements (CAFI, RFN et autres)**
- **Ait eu des activités de suivi, contrôle et évaluation de la mise en œuvre de la REDD+**

Nous devons noter que malgré des multiples contraintes et obstacles que ce fils nommé GTCRR a connu ou connaît, nous devons s'assurer qu'il suit son processus de croissance normal du fait qu'à trois d'existence de sa nouvelle vision , le GTCRR se porte bien.